

**Caisse Primaire d’Assurance Maladie des Hautes-Pyrénées**

**Cadre de Réponse Technique**

**Fourniture et installation d’équipements de visioconférence**

**MARCHÉ N°2025-018**

**Organisme :**

**Caisse Primaire d’Assurance Maladie des Hautes-Pyrénées**

8 Place au Bois

65000 TARBES

N° SIRET : 777 169 020 00016

**IMPORTANT :**

* Ce document à valeur contractuelle doit être obligatoirement et intégralement rempli par les candidats, selon le plan ci-après.
* La présentation est libre mais le plan **ne peut pas** être modifié.

**Afin de pouvoir apprécier la valeur technique de leurs offres, les candidats fourniront les renseignements demandés ci-après (pour chacun des lots) :**

**QUALITE DE L’OFFRE /40 :**

1. **Qualité du matériel proposé (qualité de son, d’image, durée de vie, conditions d’entretien, facilité d’utilisation) /25**

Le candidat devra présenter  :

* Une note détaillée relative à la qualité du matériel proposé pour le marché, spécifiant la qualité du son, d’image et durée de vie.
* Les fiches techniques des matériels et matériaux mis en œuvre pour la fourniture des équipements.
* La durée de garanties, durée de mise à disposition des pièces de rechange et les conditions d’entretien.
* La description de l’utilisation du matériel, accompagnée d’une notice d’utilisation.

1. **Qualité du SAV (interlocuteur dédié, délai de réponse) /15**

Le candidat devra présenter :

* Une note relative aux modalités du SAV proposé, en particulier en identifiant personnellement un interlocuteur dédié et en indiquant un délai de réponse en fonction de la question posée.

**DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DE L’ENTREPRISE POUR L’EXECUTION DES PRESTATIONS /5 :**

Le candidat devra présenter :

* Les possibilités de remplacement des équipements.
* Les possibilités de recyclage des équipements.